

Déjeuner et dîner

Ces deux verbes nous apparaissent bien distincts et pourtant, malgré leur nette différence morphologique, ils remontent au même étymon. Plus curieux encore, ces infinitifs et leur forme substantivée ne désignent pas aujourd'hui les mêmes repas qu'avant le XIX^{ème} siècle.

L'étymon commun à ces deux verbes est le latin classique *jejunare*, « jeûner », précédé de la particule *dis-* marquant, entre autres valeurs, le contraire ou la négation. La forme complète *disjejunare*, attestée tardivement, avait déjà dû subir en bas latin une haplogogie (réduction à une seule des deux syllabes semblables consécutives *-jeju-*) pour donner *disjunare* qui signifiait donc « rompre le jeûne ». L'anglais *breakfast* suit le même principe, mais en recourant à un verbe au lieu d'une particule. D'autre part, ce verbe *disjunare*, lorsque, dans sa conjugaison, il n'était pas accentué sur son radical *disjun-*, a connu une nouvelle réduction de ses formes, par syncope : *disjunámus, disjunáre* > *disnámus, disnáre*. Le verbe qui en est issu en ancien français a donc connu une alternance syllabique, entre une base dite forte (accentuée sur le radical) : *disjúnat* > *desjune* (on relève aussi la graphie *desgeüne*) et une base dite faible : *dis(ju)námus* > *disnons*. Ainsi, en théorie, le verbe *disner* se conjugait au présent de l'indicatif : je *desjun*, tu *desjunes*, il *desjune*, nous *disnons*, vous *disnez*, ils *desjeunent*.

Mais la différence entre les deux types de formes, que les locuteurs ne sentaient sans doute pas comme appartenant à la même conjugaison, a conduit très tôt à distinguer deux verbes et donc à créer deux infinitifs *desjuner* et *disner*, attestés au XII^{ème} siècle, mais de même sens ou de sens voisin : « rompre le jeûne, manger, s'alimenter, se nourrir ». Comme ces deux derniers verbes, *desjuner* et *disner* s'employaient aussi à la voix pronominale avec le sens de « se repaître, se rassasier, se régaler », la voix pronominale ayant souvent une valeur intensive en ancien français. Ainsi, Wace (milieu XII^{ème} s.), évoquant les sacrifices humains au dieu Thor, rappelle qu'avant d'en asperger l'idole du sang de la victime, ses anciens adorateurs s'en repaissaient : *Du sanc de l'home l'arosoient, / Mez anceis s'en desgeünoient* (Rou, 197). Et Renart, après avoir cherché en vain, toute la matinée, de quoi nourrir sa femme, se plaint auprès de Tibert de n'avoir chez lui *ne pain, ne vin, ne char, ne sel, / dont ele se poïst disner* [dont elle puisse se rassasier] (*Roman de Renart*, XII (*Les vêpres de Tibert*), 96-97). Le sens de « nourrir » a pu être aussi étendu au figuré, c'est-à-dire « donner connaissance, informer », surtout au XVI^{ème} siècle : « *Le roi fut desjeuné [informé] de plaintes contre le mareschal d'Anville* » (D'Aubigné, *Histoire Universelle*, I, 204).

Cependant les deux verbes et leurs formes substantivées se distinguaient souvent en se rapportant à deux repas différents de la journée. Le verbe *desjeuner* et sa forme substantivée, peut-être parce que leur morphologie rappelait davantage leur étymon, se réfèrent au premier repas que l'on prenait en se levant le matin (après le « jeûne » de la nuit). S'il arrive à Erec et Enide de « déjeuner » seulement vers l'heure de midi, c'est parce que loin de toute habitation, ils n'ont encore ni mangé, ni bu depuis qu'ils se sont levés et mis en route, comme le comprend l'écuyer qu'ils rencontrent et qui leur propose un *gastel* (gâteau) de froment, des fromages gras et du vin : « *s'il vos plect a desgeüner, / ne vos covient aillors torner* » (« S'il vous plaît de déjeuner, vous n'avez pas à chercher ailleurs », Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*, 3147-48). C'est leur premier repas de la journée qu'ils prennent ainsi sur l'herbe à l'ombre des charmes. Généralement ce repas est pris de bonne heure, au lever : Richard, à peine sorti du lit, voyant par sa fenêtre des chevaliers se rassembler pour un tournoi, appelle les siens à s'armer, mais « *Estez un poi, dist li blans homs, / car un poi nous desjunerons* » (« Attendez un instant ! dit l'homme en blanc, car nous allons déjeuner un peu », *Richars li Biaus* (XIII^{ème} s.), v. 4705-06). C'est donc vers l'heure de prime (six heures) que l'on déjeunait, ainsi que le rappelle Etienne Boileau, prévôt de Paris, dans son *Livre des métiers* (1268) :

*li vallet foulon se doivent **desjeuner** en charnage¹ ciez [chez] leur mestres a l'eure de prime, s'il **desjeuner** se voelent [veulent] ; et il pueent [peuvent] aller **disner** hors de l'ostel a leur mestres, ou il leur plaist, dedenz la vile de Paris ; et doivent venir après **disner** a l'oeuvre [au travail] au plus tost que il porront (LIII, 19).*

Comme le laisse aussi comprendre la citation précédente, le *disner* était le repas principal qui divisait la journée de travail et que les ouvriers foulons pouvaient aller prendre en dehors de la maison de leurs maîtres, où ils voulaient dans Paris. Mais l'heure de ce repas a varié au cours du Moyen-Age. Si l'on en croit un proverbe souvent cité, il devrait se prendre dès neuf heures du matin :

*Lever a six, **disner** a neuf,
souper a six, coucher a neuf,
font vivre d'ans nonante neuf.*

S'il se prenait sans doute assez tôt aux XII-XIIIèmes siècles, entre neuf et dix heures du matin, notamment chez les paysans, qui se levaient de bonne heure et avaient un travail pénible, Charles V (XIVème s.), lui, *dînait* à dix heures et Louis XI (XVème s.) à onze heures². Il était encore courant de *dîner* entre dix et onze heures au XVIème siècle. Mais l'heure du dîner recula progressivement et se situa entre onze heures et midi au XVIIème siècle. De même sa composition variait selon les périodes et les milieux, mais il suivait un véritable rituel chez les grands nobles, depuis le Moyen Age : installation des tables sur les tréteaux, des nappes, place des convives, disposition des mets (*mes*, c'est-à-dire « mis, posés sur la table ») et entremets, service de l'écuyer tranchant (qui « tranche la viande » à une table), service de l'eau pour se laver les mains, etc. Philippe de Rémi (XIIIème s.) nous en donne un aperçu dans son roman *Jehan et Blonde* (v. 241-246) :

<i>Atant furent les tables mises Et dessus les hestols assises. Si s'assist li quens premerains Et puis li autre qui ains ains, Et Jehans servi de trencier Sa damoisele au cors legier.</i>	(« Alors les tables furent installées et posées sur les tréteaux. Le comte s'assit en premier, suivi des autres, rivalisant pour se bien placer, et Jehan assura son service d'écuyer tranchant devant sa demoiselle au corps léger. »).
--	---

Le cérémonial et la quantité des mets gagnèrent aussi la riche bourgeoisie, comme en témoigne, dans sa deuxième partie, le *Mesnagier de Paris* composé dans les dernières années du XIVème siècle.

Comme le *disner* était le repas de milieu de journée, le repas du soir se nommait le *souper*. Attesté dès le XIIème siècle, le verbe *soper* puis *souper* est dérivé du nom *sope* ou *soupe*, qui désignait une « tranche de pain sur laquelle on versait du bouillon ou du vin ». Le verbe a pu prendre parfois le sens général de « manger », mais il signifiait le plus souvent « tremper des tranches de pain dans du bouillon ou du vin » et, comme *desjeuner* et *disner*, il s'est substantivé pour désigner le repas pris entre seize et dix-neuf heures. Dans les milieux aisés, la *soupe* a fait place à un repas assez proche du *disner*, comportant plusieurs plats :

<i>Adont s'asient au souper. Molt sont bien servi a devise,</i>	(« Alors ils passèrent à table pour le souper. Ils furent abondamment servis à volonté,
--	--

¹ Ce terme désigne généralement, par opposition au carême, la période où l'on peut manger de la viande (*char*, « chair »). Ici il désigne la période qui précède le carême et, par extension, la période hivernale, les mois où les jours sont plus courts.

² G. Matoré, *Le vocabulaire et la société médiévale*, PUF, 1985, p. 219.

Et si ont mes de mainte guisse. disposant de mets de toutes sortes. »)
(*Le Bel Inconnu* (XIII^{ème} s.), v. 2734-36).

Parmi ces *mes* ne figuraient pas que des *potages* et des *fruits*, on servait aussi *brouets*, *rosts* (viandes rôties), *pastés*, etc. Au XVII^{ème} siècle, la distinction demeure entre le *dîner*, en fin de matinée ou à midi, et le *souper* en fin d'après-midi. Ainsi Madame de Sévigné écrit : « *Elle aimerait bien à vivre réglément et à **dîner** à midi comme les autres* » (Lettre du 6 juillet 1676) ou « [à Vichy], *tout **dîne** à midi, tout **soupe** à sept* » (356, cit. Littré), tandis que La Bruyère semble situer le *dîner* avant midi : « *Cliton n'a jamais eu, toute sa vie, que deux affaires, qui sont de **dîner** le matin et de **souper** le soir.* » (*Les Caractères*, XI, 122).

Comme on vient de le voir dans les précédentes citations, à l'époque classique, les deux verbes *desjeuner* et *disner* ont connu une modification graphique. Le -s- a cessé d'être prononcé depuis longtemps : celui de *disner*, qui était sonore ([z]) au contact de -n-, n'était déjà plus prononcé au moment de la conquête de l'Angleterre (1066), puisqu'en passant en anglais il a donné *to dine* et que la phonétique anglo-saxonne ne pourrait expliquer l'effacement du [z]. Celui de *desjeuner* a sans doute cessé d'être articulé à la fin du XII^{ème} siècle. Mais, dans les deux cas, son effacement a entraîné un allongement compensatoire de la voyelle précédente que le Moyen Age a marqué en maintenant le -s- dans la graphie (-s- dit diacritique). C'est au cours du XVI^{ème} siècle que les éditeurs l'ont fait disparaître et ont commencé à marquer la longueur du [i] par un accent circonflexe et celle du [e] atone par un accent aigu : *dîner* et *déjeuner*. Pendant les XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, on écrira même parfois *déjeûner* avec un accent circonflexe sur le -u- pour marquer la parenté avec *jeûne* (que le circonflexe permet de distinguer de *jeune*) et *jeûner*.

C'est vers le milieu du XVIII^{ème} siècle que le verbe *dîner* a commencé, à Paris, à s'appliquer au repas pris entre cinq heures et sept heures. Le substantif n'a entériné ce nouvel usage qu'à la fin du Premier Empire. Cependant, si le *dîner* a pris la place du *souper*, supprimant ou reportant ce dernier plus tard, après un spectacle par exemple, et si le *déjeuner* a désigné de plus en plus le repas de midi, ce changement de dénomination ne s'est répandu que progressivement en province au cours du XIX^{ème} siècle. Et encore certaines régions et leurs dialectes conservent-ils l'ancien usage, de même que les autres pays francophones : au Québec, en Belgique, en Suisse on continue d'appeler *déjeuner* le repas du matin, au lever, *dîner*, le repas de midi, et *souper* celui du soir. Pour distinguer, en France, les repas du matin et de midi, on a essayé diverses expressions au XIX^{ème} siècle : ainsi au *déjeuner* du matin se sont opposés le *déjeuner à la fourchette*, ou le *second* ou *grand déjeuner*, à midi. Mais ces locutions ne se sont pas imposées et le terme *déjeuner* s'est appliqué au repas de midi, tandis que la collation du matin a pris le nom de *petit déjeuner*. Le verbe *petit-déjeuner* a même été tiré de ce substantif au XX^{ème} siècle pour répondre au verbes *déjeuner* et *dîner*. A la fin du siècle, le nom a été familièrement abrégé en *petit-déj*. Mais dans le même temps, la tendance à retarder les repas s'est poursuivie si bien que maintenant l'on *déjeune* plutôt entre midi et treize heures et que l'on *dîne* entre dix-neuf et vingt heures, voire à partir de vingt heures trente ou vingt et une heures dans les restaurants, surtout l'été. Mais cet horaire peut varier sensiblement en Europe, car on *déjeune* et surtout on *dîne* plus tard dans le Sud que dans le Nord.

Gérard Jacquin